



VIVRE A ÉRAGNY SUR EPTE :

PETIT JOURNAL - JUIN 2014

LE MOT DE Mr. LE MAIRE :

Une nouvelle équipe a été élue au conseil municipal pour 6 ans. Je remercie les 56% de votants qui se sont déplacés, montrant l'intérêt qu'ils portent à leur village malgré la liste unique.

Je remercie également pour leur collaboration les conseillers sortants : Rémy BARRAUX, Louis CADIC, Paul DESCHAMPS, Patrick DUHAMEL et Christelle GRANDVOINET, qui pour diverses raisons ne se représentaient pas (changement d'habitation, d'âge et autre ...).

Enfin, j'ai une pensée plus particulière pour Paul DESCHAMPS, qui a été conseiller pendant 5 mandats, soit 37 années et adjoint au maire pendant 3 mandats. Il a fait preuve de dévouement pour la commune avec notamment, la prise en charge de l'agent communal, l'entretien du village, l'eau, l'assainissement et bien d'autres corvées.

Je souhaite qu'avec notre nouvelle équipe rajeunie nous fassions de bons choix pour l'avenir d'Éragny et sa population.

Les enjeux pour l'avenir sont incertains avec pour idées fixes le faible taux d'imposition.

Notre mandat commence avec un manque de recette dû à la fermeture de l'usine MERCK (ORGANON). Cela nous pose un gros problème budgétaire. L'état n'a pas prévu dans la modification de la taxe professionnelle en Cotisation Foncière des Entreprises (CFE), qu'un village pouvait n'avoir qu'une grosse entreprise qui finance le budget. Il nous faudrait prélever des impôts pour payer l'écêtement basé sur l'année 2010 alors que nous recevons aujourd'hui moins que cette somme. C'est pour cela que Luc LETIERCE et moi-même avons alerté notre

sénateur ainsi que le député et le conseiller général. Nous nous sommes déplacés pour qu'ils puissent comprendre notre dossier et demander un amendement à la loi. Depuis septembre 2013 nous sommes dans l'attente.

Un autre sujet très important est l'école avec la réforme des rythmes scolaires et le maintien des classes dans notre village. Nous menons déjà une réflexion sur ces sujets pour prendre une décision dans l'année.

A la veille des congés d'été je souhaite aux jeunes de réussir leurs examens et pour tous un bon été et de bonnes vacances à ceux qui partiront.

Didier MASURIER

VIE DE LA COMMUNE :

INAUGURATION DU CLOS DE L'EPTÉ :

Le 8 Janvier 2014, le Conseil Municipal a inauguré le Clos de l'Epte et ses 15 nouveaux logements. La commune est heureuse d'accueillir ses 44 nouveaux habitants et leur souhaite la bienvenue.



COMMEMORATION DU 8 MAI 14 :

Comme chaque année, Mr le Maire, et les membres du Conseil municipal ont rendu hommage aux anciens combattants. Après le dépôt de la gerbe, Mr le Maire a procédé à l'appel aux morts suivi d'une minute de silence.

Les participants ont ensuite partagé un pot de l'amitié. Lors des prochaines commémorations, nous espérons être encore plus nombreux : les enfants de l'école primaire ont pour projet d'apprendre la Marseillaise en classe.

Nous serions donc heureux qu'ils soient réunis pour venir rendre hommage aux soldats morts pour la France lors d'une prochaine commémoration.



LA GARDERIE :

Dans la continuité des années précédentes, la Mairie organise son service d'accueil périscolaire et l'animation de certains mercredis, pour les enfants et les aînés :

1. ACCUEIL

Avec la réforme des rythmes scolaires, les horaires d'accueil et les tarifs ont été modifiés du fait que la journée d'école se termine plus tôt.

L'accueil de vos enfants est possible le matin dès 7h00 et le soir jusqu'à 19h30

les lundis, mardis, jeudis et vendredis :

MATIN	SOIR			SOIREE
7h00 - 8h40	16h05 - 17h00	17h00 - 18h00	18h00 - 19h00	19h00 - 19h30
2,70 €	1,50 €	1,50 €	1,00 €	0,50 €

le mercredi :

MATIN
7h00 - 8h40
2,70 €

Nos 2 animatrices encadreront les enfants dans des activités variées (arts créatifs, aide aux devoirs...).

2. ANIMATIONS DE 14H00 A 17H00 :

- **Les enfants sont attendus** : le 1^{er} et 3^{ème} mercredi, au coût de 3€ par séance (si l'effectif n'est pas suffisant, ces animations ne pourront pas être activées) ;
- **Les aînés** : le 2^{ème} mercredi de chaque mois (gratuit). Actuellement, la participation est d'environ 4, voire 5 personnes. Ces animations ne sont pas réservées aux personnes de plus de 60 ans, tout le monde est le bienvenu.

Rendez-vous à la salle périscolaire

LA CANTINE :

la cantine à Flavacourt :

MIDI	
11h45	13h30
5,49 € *	
* susceptible d'être révisé	

Le service de cantine de Flavacourt est également maintenu et est encadré des 2 animatrices de la garderie.

BIBLIOTHEQUE :

N'hésitez pas à venir emprunter des livres auprès de notre bibliothèque.
De nouveaux horaires sont mis en place à compter du mois de juin. Nous profitons de la permanence de la mairie du vendredi pour ouvrir nos portes.

Chaque vendredi :	
17h30	19h00
Accès gratuit	

(Fermeture pendant chaque vacance scolaire)

Aucune modalité d'inscription, nous apprécions les dons de livres et vous pourrez exprimer vos besoins, notre engagement étant de tenter de vous satisfaire au mieux.

RESULTATS DU RECENSEMENT FAIT EN FEVRIER 2014 :

599 habitants

FETE DE LA PECHE DU DIMANCHE 1^{ER} JUIN 2014 :

Un grand bravo et merci aux bénévoles de l'association d'Eragny « Les Belles Farios » pour l'organisation de cette journée d'exception, qui se déroulait au Pont du Prince, entre Eragny sur Epte et Bazincourt sur Epte.

Une fois de plus, la convivialité et la bonne humeur étaient au rendez-vous. Petits et grands pouvaient pleinement s'initier ou s'adonner à la pêche grâce aux 110 kilos de truites déversés dans les enclos. Une initiation à la pêche à la mouche a également été proposée tout au long de cette journée.

A VOS CALENDRIERS

LUNDI 07 JUILLET :

COLLECTE DES TEXTILES, LINGE DE MAISON ET CHAUSSURES :

Mise en place par la C.C.V.T. – donnez-leur une seconde vie
Des sacs de collecte sont disponibles auprès de la Mairie

ANIMATIONS VILLAGES JUILLET 2014 (PAR LE CENTRE SOCIAL RURAL DU VEXIN THELLE)

Pour les modalités d'inscription, s'adresser à la mairie :

LUNDI 07 JUILLET : **Ateliers créatifs « multi activités » + goûter de 14h à 17h.**

Rdv à la salle périscolaire

MERCREDI 09 JUILLET : **Jeux plein air « jeux de société » de 10 à 12h.**

Rdv au terrain omnisport

MARDI 15 JUILLET : **Tir à l'arc de 10 à 12 h.**

Rdv au terrain omnisport

DIMANCHE 24 AOUT : **Foire à tout**

Pour les modalités d'inscription :

- à partir du 22 juillet, s'adresser a la mairie pendant la permanence du vendredi uniquement.
- Carte d'identité nécessaire
- Prix du mètre linéaire : 3,00 €

SAMEDI 13 SEPTEMBRE : **Festival du Cerf-volant à Dieppe**

L'équipe municipale souhaite vous faire découvrir ce spectaculaire festival organisé sur la grande plage de Dieppe. Vous serez libres de vos mouvements car rien ne sera imposé, si ce n'est d'être au point de rendez le matin et le soir pour prendre le car mis à votre disposition par la mairie.



Le nombre de place est limité à 45.

Pour les familles désireuses de participer à cette grande journée, les modalités sont les suivantes :

Inscription à faire auprès de la mairie avant le 30 Août 2014

Horaires et lieu de rendez-vous :

départ :	7h30	Retour aux alentours de	19h30
Rdv	Place de la mairie à 7h15		

Un chèque de caution vous sera demandé à l'inscription : 15€ par personne

Ce chèque vous sera restitué si vous participez et encaissé en cas de désistement

Le repas du midi ne sera pas fourni mais à votre charge.

Pour en savoir un peu plus sur les animations prévues à Dieppe, rendez-vous sur la page internet : <http://www.dieppe-cerf-volant.org/accueil.html>

SAMEDI 20 SEPTEMBRE : Repas des aînés

MARDI 21 OCTOBRE : Ramassage des encombrants le matin

MARDI 11 NOVEMBRE : **Commémoration du 11 Novembre à 11h00**
Les enfants scolarisés à Eragny interpréteront la Marseillaise.
Venez nombreux pour les soutenir et les encourager pour cette première. Tous les autres enfants qui voudraient s'associer à ce chant sont également les bienvenus.
Un pot de l'amitié sera offert à la fin de la cérémonie.

VENDREDI 19 DECEMBRE : **Noël des enfants à 18h00**
Rendez-vous au terrain de sports pour admirer le feu d'artifice.
Distribution des cadeaux par le père Noël.
(annulé et reporté en cas d'intempéries)

SAMEDI 20 DECEMBRE : **Noël des aînés en matinée**
Distribution du colis pour les aînés.

2015 :

SAMEDI 10 JANVIER : **Galette des rois à 15h00**
Rendez-vous Place Allez

VIE DE L'ECOLE

LA CLASSE DE MER DE BEG PORZ :

A l'initiative de Mme Suchodolski, les enfants de la classe de primaire ont découvert la Bretagne du 11 au 19 mai 2014.

Au programme : visite d'un aquarium, découverte de la pêche à la balancine et à pied, dégustation d'huîtres chez Anne du Belon, ballade en Goélette....

Ils sont revenus enchantés et la tête pleine de souvenirs.
Encore merci pour cette belle escapade.



VOYAGE SCOLAIRE AU JARDIN DE CAMPAGNE A GRISY-LES-PLATRES :

Les élèves de l'école Maternelle ont été ravis de découvrir un merveilleux jardin fleuri. Ils ont pu faire quelques plantations, des jeux et ont vu des grenouilles... pour finir par une belle promenade en forêt.

RENTREE SCOLAIRE 2014-2015 : ORGANISATION DES RYTHMES SCOLAIRES

En application de la réforme des rythmes scolaires obligatoires cette année, nous vous invitons à prendre connaissance des nouveaux horaires d'ouverture de l'école /début des cours. Ce nouveau planning a fait l'objet d'une concertation avec les enseignants.

	MATIN		APRES-MIDI	
Lundi, mardi, jeudi et vendredi	8h40/8h50	11 h 50	13h40/13h50	16 h 05
Mercredi	8h40/8h50	11 h 50		
Samedi				

PISCINE :

Comme chaque année, les élèves de l'école primaire pourront s'initier ou se perfectionner à la Natation.
Les plages horaires ne sont pas encore confirmées.

EFFECTIFS DE L'ECOLE A LA RENTREE 2014-2015

A ce jour, le nombre d'inscriptions déposé à l'école d'Eragny sur Epte se monte à 44 élèves. Nous informons les parents qu'il est toujours possible d'inscrire vos enfants auprès du secrétariat de la mairie, et ce le plus tôt possible, afin d'accueillir les élèves au mieux.

PROJETS EN 2014 :



NOUVEAU LOTISSEMENT :

Le permis de lotir a été accepté en juin 2014.
Les parcelles seront au nombre de 25, libres de constructeurs et viabilisées (électricité, téléphone et eau).
Les surfaces disponibles pourront aller de 600 à 1000m².

Pour tous renseignements, modalités d'achat des terrains :

CM-CIC Aménagement Foncier
8, Parvis de St Maur
94 100 ST-MAUR-DES-FOSSES

M. Frédéric LITT
Directeur IDF

 01 48 84 46 42 - 06 76 85 46 39
 frederic.litt@cmcic-immobilier.fr

REFECTION DE LA VOIRIE :

Pour ce chantier, nous sommes totalement dépendants du bon vouloir du prestataire GrDF. Malgré nos multiples relances, nous attendons toujours une date de démarrage. La mairie a de nouveau envoyé un courrier recommandé au Préfet et au Président du Conseil Général.

INFRASTRUCTURES SPORTIVES :

Une réhabilitation des infrastructures sportives de la commune est prévue dans les prochaines semaines :

- Terrain de pétanque, place du calvaire (cf photo),
- Défrichage et remise en état de l'ancien terrain de vélo cross (après le passage à niveau de la rue Michelet – chemin à droite),
- Réfection de la table de ping-pong,
- Remplacement des filets du stade



SITEUBE :

Une bonne nouvelle : le village de Bazincourt sur Epte commence ses travaux de réseau d'assainissement ce mois-ci. Les premières maisons branchées pourront ainsi rejeter leurs eaux usées dans la station dès la fin de l'année. Ceci nous aidera au bon fonctionnement de la station.

Nous insistons sur le fait de **ne pas jeter de lingettes dans les toilettes** car elles bouchent les grilles et endommagent les pompes.

A titre d'information, nous avons dû changer une pompe et son coût unitaire est de 4 500€.

Soyez vigilant, il s'agit de l'argent de tous !

EAU – ASSAINISSEMENT :

Une remise à neuf des pompes et des tuyaux à l'intérieur de l'armoire électrique a été faite.



VERIFICATION DES COMPTEURS D'EAU :

Nous constatons à ce jour une surconsommation journalière. Merci de bien vouloir vérifier vos installations. Chacun est responsable de son compteur d'eau et un contrôle régulier est nécessaire.

Une information pour les nouveaux abonnés et un rappel pour les autres : la commune vous propose une assurance au prix de 15€ sur la consommation d'eau excessive en cas de fuite accidentelle justifiée. Renseignements auprès de la mairie.

LE SAVOIR-VIVRE :

Pour le bien-être de tous, nous vous demandons de prendre connaissance et de respecter ces quelques règles de civilité applicables par tous au sein de notre commune :

TRAVAUX IMPLIQUANT DES NUISANCES SONORES (BRICOLAGE, JARDINAGE....) :

- Du lundi au Samedi : nous comptons sur votre civisme pour ne pas commencer trop tôt ni finir vos travaux trop tard.
- Dimanche : respectez si possible le repos hebdomadaire

BRULAGE A L'AIR LIBRE DES DECHETS VERTS :

Interdiction nous est rappelée par la Préfecture de l'Oise en date du 28 avril 2014. Nous vous invitons à prendre connaissance du document à la mairie.

TAILLE DES HAIES :

Les haies donnant sur la chaussée doivent être régulièrement taillées afin de faciliter la circulation des piétons et de dégager la vue pour les conducteurs.

STATIONNEMENT DES VEHICULES :

La rue appartient à tous. Nous comprenons bien que garer son véhicule devant chez soi est appréciable, mais aucune loi n'interdit votre voisin ou un visiteur de stationner devant chez vous. Pour éviter tout conflit, nous vous invitons à dialoguer les uns avec les autres afin de trouver un protocole d'accord et d'usage.

De par la loi, seul l'emplacement devant le portail de votre propriété doit demeurer accessible.

Pensez également à laisser le passage possible pour les poussettes, personnes handicapées ... sur les trottoirs. Force est de constater que nombre de parents accompagnés de leur enfant sont obligés de contourner les voitures en marchant sur la rue, au risque de se faire renverser par le flux de circulation.

Pour palier au manque de stationnement, la municipalité a mis à votre disposition un parking à côté de la mairie, rue Camille Pissarro – place Angèle Boutigny.



NOS CHERS ANIMAUX :

Dans tous les cas, si votre animal s'est échappé ou s'il est sous votre garde, le maître est responsable des dommages causés à autrui. Il devra donc réparer les dégâts matériels ou corporels et éventuellement le préjudice moral subi par la victime.

Toutefois, la responsabilité du maître pourra être dérogée si c'est le comportement de la victime qui est à l'origine de l'accident.

Nous vous alertons également sur le fait que même en l'absence de dommages corporels, le maître peut être condamné s'il a excité son animal contre un tiers (art. 623-3 du code pénal).

CONTACTS UTILES :

Site de la Communauté de communes du Vexin-Thelle : <http://www.vexin-thelle.com/>

Communauté de Communes du Vexin-Thelle - 6, Rue Bertinot Juël - Espace Vexin-Thelle n°5 - BP 30 - 60240 Chaumont-en-Vexin
Tél.: 03 44 49 15 15 - Fax : 03 44 49 41 59 - Courriel : info@cc-vexin-thelle.fr - www.vexin-thelle.com © 2008-2013

Site de la collecte des textiles, linge de maison et chaussures (TLC) – <http://www.ecotlc.fr/>

Site de la piscine de Trie-Château : <http://aquavexin.fr/>

AQUAVEXIN • 129 rue Nationale • 60590 TRIE CHATEAU • Tél. 03 44 22 06 44

Attention : fermeture technique du 27 juin au 04 juillet

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL :

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 12 février 2014

Etaient présents : MM Didier MASURIER, Luc LETIERCE, Paul DESCHAMPS, Richard CAVAILLÉ, Annie DEBAUDRE, Rémy BARRAUX, Louis CADIC, Bernard MICHALCZYK, Jean-Paul PIRIOU, Patrick DUHAMEL, Christelle GRANDVOINET formant la majorité des membres en exercice

Absents : M. Daniel POQUET, Freddy ROCHE.

oooooooo

Le Conseil Municipal, prend les délibérations suivantes et

Sollicite l'aide financière de l'agence de l'eau pour la réalisation des travaux de branchements des parties privées au réseau d'assainissement à la cité Saint-Charles

Le Conseil Municipal prend connaissance :

- De l'organisation de la permanence du bureau de vote pour les Élections municipales des 23 et 30 mars 2014

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 28 MARS 2014**

Etaient présents : MM CAVAILLÉ Richard, DEBAUDRE Annie, KER BIDI Marie-Dominique, LETIERCE Luc, LOHEAC Patrice, MASURIER Didier, MICHALCZYK Bernard, PICARD Sophie, PIGEARD Isabelle, PIRIOU Jean-Paul, POQUET Daniel, RATEAU Laurent, RATEAU Sophie, ROCHE Freddy, formant la majorité des membres en exercice

Absent excusé : M. HÉE David

Monsieur HÉE David a donné procuration à M. CAVAILLÉ Richard

oooooooo

Élection du Maire : Sous la présidence de M. Richard CAVAILLÉ, le plus âgé des conseillers, a invité le conseil à procéder à l'élection du maire.

M. Didier MASURIER, s'étant porté candidat à l'élection, a obtenu 14 voix et a été proclamé.

Sous la Présidence de M. MASURIER, nouvellement installé, le Conseil Municipal fixe à trois le nombre des adjoints pour la commune.

Élection du 1^{er} Adjoint : M. Luc LETIERCE, s'étant porté candidat à l'élection, a obtenu 14 voix et a été proclamé 1^{er} adjoint.

Élection du 2^{ème} Adjoint : M. Bernard MICHALCZYK, s'étant porté candidat à l'élection, a obtenu 14 voix et a été proclamé 2^{ème} adjoint.

Élection du 3^{ème} Adjoint : M. Richard CAVAILLÉ, s'étant porté candidat à l'élection, a obtenu 14 voix et a été proclamé 3^{ème} adjoint.

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 2 AVRIL 2014**

Etaient présents : MM. les conseillers municipaux: MASURIER Didier, LETIERCE Luc, MICHALCZYK Bernard, CAVAILLÉ Richard, PICARD Sophie, PIGEARD Isabelle, HÉE David, RATEAU Laurent, KER BIDI Marie-Dominique, RATEAU Sophie, ROCHE Freddy, POQUET Daniel, PIRIOU Jean-Paul, DEBAUDRE Annie, formant la majorité des membres en exercice

Absent excusé : Monsieur LOHEAC Patrice

oooooooo

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

- **Établit** la liste des commissions administratives de la Commune,
- **Nomme** les représentants du Conseil Municipal :
 - au Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.),
 - au Syndicat Intercommunal de Traitement des eaux Usées de Bazincourt et Eragny (SITEUBE),
 - au suivi du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.),
 - à la Communauté de Communes du Vexin-Thelle,
 - au Syndicat Intercommunal et Interdépartemental de la Vallée de l'Epte (SIIVE),
 - au Syndicat d'Electrification du Canton de Chaumont-en-Vexin,
 - à la Commission Communale des Impôts Directs,
 - pour la réalisation de travaux de voirie et réseaux de la rue Marchandin à Trie-Château
 - au Syndicat Intercommunal de Distribution d'Eau de la région d'Hébécourt,

- à la réalisation de la déviation routière de Gisors,
- un interlocuteur des autorités militaires du département et de la région,
- au sein de l'ADTO,
- à la commission d'appel d'offres,
- **Fixe** les délégations de pouvoirs au Maire,
- **Fixe** les indemnités du Maire et des adjoints,
- **Autorise** M. le Maire à signer les marchés publics passés selon la procédure adaptée (article 28 du Code des marchés publics),
- **Demande** le concours du receveur municipal et vote l'attribution d'indemnité.

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 9 AVRIL 2014

Etaient présents : MM. les conseillers municipaux: MASURIER Didier, LETIERCE Luc, MICHALCZYK Bernard, CAVAILLÉ Richard, PICARD Sophie, PIGEARD Isabelle, HÉE David, RATEAU Laurent, KER BIDI Marie-Dominique, RATEAU Sophie, ROCHE Freddy, DEBAUDRE Annie, formant la majorité des membres en exercice

Absents excusés : MM LOHEAC Patrice, POQUET Daniel, PIRIOU Jean-Paul.

M. POQUET Daniel a donné procuration à M. CAVAILLÉ Richard

M. PIRIOU Jean-Paul a donné procuration à Mme DEBAUDRE Annie

oooooooo

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

- **Vote**, à l'unanimité, les taux d'imposition 2014 des quatre taxes directes locales comme suit :
 - Taxe d'habitation : 14.22%
 - Taxe foncière bâti : 1.79 %
 - Taxe foncière non bâti : 12.02 %
 - Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) : 12.51%

précise que ces taux ont subi une hausse de 10% par rapport à 2013

- **Fixe à compter du 1^{er} janvier 2014**, le prix de l'eau potable et de l'assainissement comme suit* :

- Abonnement par an:	2,00 €uros par mois
- Coût du m ³ d'eau :	2,00 €uros
- Taxe d'assainissement :	2,00 €uros le m ³
- Garantie fuite après compteur (facultative) :	15,00 € par an

* *Les taxes obligatoires de l'agence de l'eau : redevance de pollution domestique - redevance modernisation de réseau - redevance prélèvement*

Le Conseil Municipal prend connaissance :

- De la commémoration du 8 mai – rassemblement au cimetière à 11 heures
- De l'organisation d'une pièce de théâtre à Flavacourt le 23 mai à 20h30 par la Compagnie du Silence
- De l'organisation de la permanence du bureau de vote pour les Élections Européennes du 25 mai

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 29 AVRIL 2014**

Etaient présents : MM. les conseillers municipaux: MASURIER Didier, LETIERCE Luc, MICHALCZYK Bernard, CAVAILLÉ Richard, PICARD Sophie, PIGEARD Isabelle, LOHEAC Patrice, HÉE David, RATEAU Laurent, KER BIDI Marie-Dominique, RATEAU Sophie, ROCHE Freddy, POQUET Daniel, PIRIOU Jean-Paul, DEBAUDRE Annie, formant la majorité des membres en exercice

oooooooo

Le Conseil Municipal, après avoir écouté les propositions de M. le Maire,

- **Prend** connaissance des comptes administratifs 2013 de la commune et du service des eaux et après en avoir délibéré, décide d'en approuver les résultats qui se résument ainsi :

La Commune:

- **Pour la section de fonctionnement**, les recettes s'élèvent à 896.884.84€ contre 405 162.48 pour les dépenses, soit un excédent de **491 722.36€**
- **Pour la section d'investissement**, les recettes s'élèvent à 29 321.32€ contre 113 615.00€ pour les dépenses, soit un déficit de **84 293.68€**
 - **Excédent global de 407 428.68€**

Le service des Eaux :

- **Pour la section d'exploitation**, les recettes s'élèvent à 98 678.57€ contre 157 122.72€ pour les dépenses, soit un déficit de **58 444.15€**
- **Pour la section d'investissement**, les recettes s'élèvent à 210 165.00€ contre 317 564.01€ pour les dépenses, soit un déficit de **107 399.01€**
 - **Déficit global de 165 843.16€**

Le Conseil Municipal prend les délibérations suivantes et :

- **Affecte** les résultats des comptes administratifs de la commune et du service des eaux de l'année 2013,
- **Approuve** les comptes de gestion 2013 de la Commune et du Service des Eaux présentés par Madame Valérie LEDRU, Trésorier de Chaumont-en-Vexin,
- **Vote** les Budgets Primitifs 2014 comme suit :
 1. **La Commune :**
 - ✚ Section de fonctionnement équilibrée en recettes et dépenses à 719 950€
 - ✚ Section d'investissement équilibrée en recettes et dépenses à 602 860€
 2. **Le Service des Eaux :**
 - ✚ Section d'exploitation équilibrée en recettes et dépenses à 238 071€
 - ✚ Section d'investissement équilibrée en recettes et dépenses à 395 561€
- **Vote** le montant des subventions aux diverses associations,
- **Décide** la révision du loyer du commerce de la boucherie à compter du 1^{er} juin 2014,
- **Décide** de confier l'instruction des documents d'urbanisme aux services de la Direction Départementale des Territoires de l'Oise,
- **Décide** de verser une subvention au Centre Social Rural de Vexin Thelle pour la participation des enfants de la commune à l'accueil de loisirs sans hébergement,
- **Sollicite** l'aide du Département pour la réfection de la RD915 sans la traverse du village.

Le Conseil Municipal prend connaissance :

- Du devis pour un projet de création d'un jardin de souvenirs au cimetière de la Commune.

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 17 JUIN 2014
--

Etaient présents : MM. les conseillers municipaux: MASURIER Didier, LETIERCE Luc, MICHALCZYK Bernard, PICARD Sophie, PIGEARD Isabelle, LOHEAC Patrice, HÉE David, RATEAU Laurent, KER BIDI Marie-Dominique, RATEAU Sophie, ROCHE Freddy, PIRIOU Jean-Paul, DEBAUDRE Annie, formant la majorité des membres en exercice

Absent excusé : M. CAVAILLÉ Richard

Absent : M. Daniel POQUET

oooooooo

Le Conseil Municipal prend les délibérations suivantes et

1. **Fixe** les horaires d'accueil aux écoles pour la rentrée de septembre 2014, en application de la réforme des rythmes scolaires,
2. **Décide** la modification du budget de la commune comme suit :
 - Art. D 202 : frais document urbanisme (PLU) : + 1 600€
 - Art. D 21312-176 : bâtiments scolaires : - 1 600€
3. **Sollicite** auprès de l'Etat une subvention pour la création d'une chambre froide au commerce de la boucherie,
4. **Désigne** pour représenter la commune au Syndicat Mixte Ouvert « Oise très haut débit » M. Bernard MICHALCZYK, délégué ; M. Daniel POQUET, suppléant.

Le Conseil Municipal prend connaissance :

- de différentes solutions pour les écoles dans les années à venir,
- de la demande faite par M. Vincent SYNICIA sur un projet de racheter les murs de la boucherie,
- de la réunion avec M. Jean-Philippe MICHEL, interlocuteur des collectivités pour le compte de GrDF, du 16 juin concernant l'état de la route départementale 915 dans la traverse du village suite à la remise en conformité du réseau gaz en 2011.
- du nouveau projet d'aménagement du terrain pour le futur lotissement « la Massionne » pour 25 lots.

UN PEU DE DETENTE :

REPONSE A NOTRE DERNIERE ENIGME :

Nous vous rappelons la question : Quand midi sonne au clocher de l'église pour vous inviter à cesser le travail et à aller manger, savez-vous « qui » sonne ?

Il s'agit de la cloche Emilie Charlotte Adolphine Marie Thérèse. Cette cloche a été bénite en 1884 suite à sa refonte par le Conseil Municipal de l'époque. Cette cloche mesure 1,07 mètre de diamètre et 91 cm de haut.

NOUVELLE ENIGME :

" La Poste d'Eragny a été fermée il y a seulement quelques années. Vous rappelez vous de sa date exacte de fermeture ?"

Réponse au prochain bulletin.

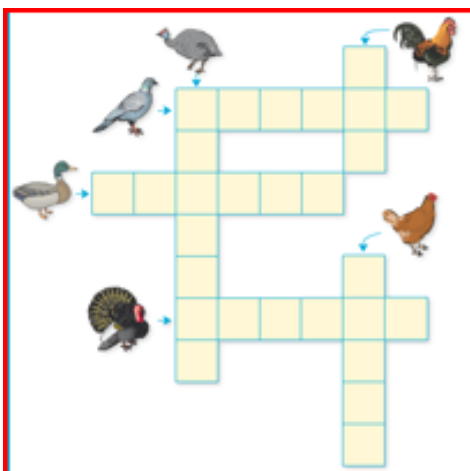
JEU DE L'ETE POUR LES GRANDS ET LES PETITS :

Niveau facile

		4				3		
	8	7	5			4		1
1		3	9		4		8	5
6	2		1	8			4	
		1		6		8		
	4			9	5		6	2
7	3		2		9	6		8
4		2			8	7	5	
		6				9		

Niveau moyen

8		3	7		6			
5	7				3			
	6	9						
		4			2	8	1	7
	8	6	1		9	5	3	
7	5	1	3			9		
						4	9	
			6				2	1
			9	4	7			6



A l'aide des indices donnés, devine quel est le ballon de Kylian.

Inscris la réponse ci-dessous

Réponse :

Effacer Valider

- Il n'a pas de motif rond.
- Il n'est pas décoré d'étoiles.
- Il n'est pas vert.